

LE 150^e ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE WATERLOO

A l'occasion du 150^e anniversaire de la bataille de Waterloo, la Bibliothèque Royale a organisé une exposition groupant quelque 160 documents (peintures, gravures, lithographies, cartes, dessins, manuscrits et médailles) provenant de ses propres collections, de celles du Musée royal de l'Armée et de collections privées. Cette manifestation était centrée essentiellement sur les événements militaires de la journée du 18 juin 1815 : portraits de généraux et de soldats, sites qui furent le théâtre des combats (Mont-Saint-Jean, Plancenoit, etc...).

Certains documents nous ont paru remarquables à divers titres, notamment le texte d'un rapport du général Lowe sur le système de défense des Pays-Bas, dans lequel il signale l'importance militaire de la place de Charleroi, entrevoit la possibilité d'invasion de nos régions par la voie Charleroi à Mont-Saint-Jean et recommande l'établissement de relations télégraphiques optiques le long de la frontière, vers Bruxelles et vers Anvers. Mais en raison de l'étroitesse du sujet, un certain nombre d'œuvres, à l'exception de celles qui exaltent le mythe impérial, qui révèlent l'attitude des Alliés vis-à-vis de la population des Pays-Bas, présentent un intérêt inégal.

Signalons cependant que la Bibliothèque royale a l'intention d'organiser prochainement une nouvelle exposition napoléonienne qui, cette fois, sera consacrée à l'illustration d'un thème beaucoup plus vaste : l'histoire de nos régions pendant le Consulat et l'Empire.

Dans le cadre de cette commémoration de la bataille de Waterloo, nous publions trois documents des Archives Communales de la ville de Huy dus à l'obligeance de notre collègue E. Tellier, archiviste de l'Etat à Huy.

P. BRIEGLEB

Huy, le 9 juin 1818.

Le Sous-Intendant de l'Arrondissement de Huy au nobles et honorables
Seigneurs composant la Régence de la Ville Chef-lieu.

Nobles et honorables Seigneurs !

Par une disposition du 28 mai dernier, Sa Majesté notre auguste Souverain a arrêté que le jeudi 18 de ce mois anniversaire de la mémorable victoire de Waterloo, seroit un jour de prières et d'actions de grâces solennelles où chaque communion religieuse implorera, de la manière la plus analogue aux usages de son culte et à ses institutions, les bontés du Tout-Puissant pour les intérêts du Royaume et pour ceux de Sa Maison, lui exprimera la reconnaissance due aux bienfaits dont les habitants ont joui et continuent de jouir, et fera servir cette solennité à étendre et à raffermir le sentiment moral et religieux qui est la base de toute prospérité durable.

En exécution de cette intention formelle du Roi, j'ai l'honneur de vous inviter, Nobles et Honorables Seigneurs, à vous concerter avec Monsieur le Curé primaire de cette Ville, muni des instructions de M. le Vicaire général du diocèse relatives à cet objet afin qu'il soit donné au Te Deum qui sera chanté le dit jour à onze heures du matin, toute la pompe dont est susceptible cette cérémonie, à laquelle vous voudrez bien assister avec les autorités et administrations civiles, judiciaires et militaires à qui j'adresse la même invitation, et qui, conformément à l'article 7 du décret du 24 Messidor an XII, se réuniront à la Sous-Intendance un peu avant l'heure ci-dessus fixée pour de là se rendre en cortège au temple de Notre-Dame.

Il conviendra d'annoncer dès la veille au peuple ce jour de prières et de réjouissance publique par le son de toutes les cloches de la Ville et par la décharge de quelques boîtes et de répéter ces signes d'allégresse par intervalles pendant la journée du 18.

Je crois aussi qu'une compagnie de la garde bourgeoise sous les armes ne contribueroit pas peu à l'éclat de la cérémonie.

J'ai l'honneur d'être . . .

Arch. communales Huy, liasse 641.

Le Sous-Intendant de l'Arrondissement de Huy aux nobles et honorables
Seigneurs les Bourgmestres Régens de la Ville Chef-lieu.

Nobles et honorables Seigneurs,

Je suis informé officiellement que S.M. vient de donner son consentement à ce que, lors de l'évacuation de la France par l'armée d'occupation des Hauts Alliés, un corps de l'armée russe consistant en 361 officiers, 17.594 hommes et 6.337 chevaux prenne sa marche par Dinant, Namur, Huy et Liège. Ce corps s'ébranlera de ses cantonnements dès le 1^{er} novembre prochain et son passage s'effectuera en six colonnes échelonnées à la suite les unes des autres.

Le Roi a statué que ces troupes seront logées et nourries par les habitants sur le pied et d'après le mode établi pour les troupes nationales et rappelé dans une lettre de ce jour n° 14010, relative au passage de différens convois d'artillerie prussienne.

Les fourrages pour les chevaux du corps d'armée dont le passage est annoncé seront fournis par les habitants et par les soins des autorités locales des communes où les troupes logeront et ce moyennant une indemnité proportionnée aux mercuriales du jour.

Quoique mon intention soit d'exempter autant qu'il dépendra de moi la ville de Huy du logement de la cavalerie, néanmoins comme elle ne pourra se dispenser de loger les généraux chefs de brigade et les officiers des états-majors qui ont ordinairement une suite nombreuse en chevaux, et qu'elle recevra une partie de l'infanterie dont chaque régiment, fort d'environ 2.000 hommes a toujours 135 à 140 chevaux, il sera indispensable, nobles et très honorables Seigneurs, que vous prenniez des arrangements avec quelque fournisseur pour la livraison de la ration des chevaux logés en ville, laquelle ration, pour l'armée russe, est composée de dix livres d'avoine, dix livres de foin et point de paille sinon celle nécessaire à la litière et qui n'entre point en ligne de compte sous le rapport du paiement. Il sera également prudent que vous fassiez faire un recensement exact des écuries et que l'on connoisse par avance le nombre de chevaux que chacune d'elles peut contenir.

Arch. communales, Huy, liasse 641.

Lettre du Comte de Liedekerke,
Gouverneur de la Province de Liège,
à la Régence de Huy.

Liège, le 10 juin 1818.

Nobles et honorables Seigneurs,

J'ai l'honneur de vous informer que S. M. ayant consenti à ce qu'il soit érigé près du village de Planchinois, Province du Brabant Méridional, de la part du Gouvernement prussien, un monument en fer pour conserver la mémoire du 18 juin 1815, un détachement de deux officiers, de deux sergens, de deux tambours, de deux fifres et de vingt soldats du 15^e régiment prussien de ligne, accompagnés d'un ecclésiastique, assisteront au transport et à l'inauguration du monument.

Ce détachement arrivera le 10 de ce mois à Henry-Chapelle, le 11 à Liège, le 12 à Huy où il passera aussi la journée du 13. Il retournera après la cérémonie, par la même route pour les Etats prussiens.

Je vous invite, nobles et honorables seigneurs, à accorder audit détachement et aux personnes chargées du transport du monument tous les secours qui dépendent de vous.

Archives communales de Huy, liasse 641.